

LA VILLE DE THEOULE-SUR-MER
(1 500 habitants surclassée 10 000 à 20 000 habitants- Alpes maritimes)
Membre de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins
Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle

<p>UN RESPONSABLE DES TEMPS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES, ET DU CLUB ADOS (H/F) Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux <u>Poste à pourvoir immédiatement</u></p>
--

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service Animation/Jeunesse et au sein d'une équipe de 10 personnes, vous serez responsable d'un accueil de loisirs d'enfants âgés de 6 à 11 ans sur les temps périscolaires, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

De plus, vous proposez et encadrez des activités d'animation et de loisirs ainsi que des séjours pour le club ados 10/15 ans.

Activités principales :

- Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec la responsable de service et les autres membres de l'équipe,
- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre les projets d'activités mis en place sur le centre de loisirs,
- Encadrer l'équipe d'animation,
- Elaborer et encadrer les animations et les séjours du club ados 10/15 ans,
- Participer à l'encadrement des enfants pendant les périodes périscolaires et extra-scolaires,
- Motiver les enfants dans le cadre des activités et accorder une attention particulière aux enfants le nécessitant,
- Assurer l'organisation logistique et pédagogique des séjours et activités/sorties/ateliers proposés aux enfants : recherche d'activités, hébergement, lieux, demande de devis, bon de commande, réalisation du projet pédagogique et du planning, gestion budgétaire des animations et des séjours, réunion d'information des familles, bilan de séjour, proposition d'activités en lien avec le projet pédagogique,
- S'assurer du bon fonctionnement des structures d'accueil en appliquant les directives en matière de sécurité des enfants,
- Réaliser divers documents administratifs (courriels, compte-rendu, rapports, tableaux, supports de présentation, rapports d'activités, ...).

Profil et aptitudes requises :

- Titulaire d'un diplôme d'animation d'éducation populaire (BAFD, B.P.J.E.P.S avec UC de direction, ...).
- Expérience exigée en direction ou direction adjointe d'un accueil de mineurs,
- Connaissances de l'environnement territorial et acteurs institutionnels souhaitées,
- Permis de conduire B exigé (+ de 2 ans),
- Titulaire du brevet de surveillant de baignade souhaité,
- Maîtrise des dynamiques de groupe, d'animation, d'observation et d'écoute,
- Obligation de réserve et de discrétion,
- Respect des principes de neutralité et de laïcité,
- Avoir une tenue correcte et exemplaire (verbale et vestimentaire),
- Faire preuve de patience, diplomatie et pédagogie,
- Faire preuve d'organisation, de vigilance et de méthodologie dans son travail,
- Savoir rédiger des projets,
- Avoir un esprit partenarial et une faculté d'adaptation dans les relations entretenues avec les différents acteurs,
- Capacité à se remettre en question et à relativiser,
- Savoir gérer les situations d'urgence avec recul et maîtrise de ses émotions,
- Sensibilité au développement durable.

Rémunération et autres conditions d'emploi

Statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Adhésion possible au Comité des œuvres sociales

Repas fourni gratuitement

Participation à la mutuelle labellisée

Monétisation du CET possible

Poste à temps complet selon un planning annualisé (1 607 h).

Candidature à adresser : (C.V. + photo + 2 dernières évaluations pour les titulaires) à M. le Maire de

Théoule-sur-Mer,

BP 40001 - 06591 Théoule sur Mer Cedex

ou par mail à rh@ville-theoulesurmer.fr

Date limite des candidatures : 21/11/2024